

Paul POINDRON  
1912-1980

La disparition brutale le 30 janvier 1980 de Paul Poindron alors que rien dans son état de santé ne paraissait devoir susciter la moindre inquiétude, a plongé dans la stupeur et la consternation le monde des bibliothécaires et celui des documentalistes. Si cette mort si soudaine a été vivement ressentie par tous ceux qui, en France, connaissent son exceptionnelle valeur et avaient depuis longtemps mesuré la portée de son action, elle n'a pas eu un moindre écho au sein des instances internationales de haut niveau, auxquelles il n'avait cessé d'apporter une collaboration unanimement appréciée.

Avant d'essayer de définir ce que fut, dans sa diversité, son étendue et son efficacité, son œuvre de près de 45 ans au sein des bibliothèques et des organismes de documentation, il convient de rappeler brièvement les grandes étapes de sa carrière.

Né à Nantes le 21 septembre 1912, Paul Poindron, après des études secondaires aux lycées Perier et Thiers à Marseille, puis la présentation d'un certificat d'études supérieures d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, fut reçu en 1931 au concours d'entrée à l'École nationale des Chartes ; en 1935 il obtint le diplôme d'archiviste-paléographe avec une thèse sur la frontière des comtés de Provence et de Forcalquier du XII<sup>e</sup> siècle à 1481, témoignage d'un intérêt pour les problèmes de géographie historique dont il devait, par la suite, donner bien d'autres preuves. En 1933, il s'était présenté avec succès à l'examen du Diplôme technique de bibliothécaire, créé cette année-là. Il a aussi été élève titulaire de l'École pratique des Hautes-Études (section des sciences historiques et philologiques et section des sciences religieuses).

Peut-être n'est-il pas sans intérêt au point de vue documentaire de rappeler que la promotion chartiste de 1935, fort variée par son recrutement, comprenait notamment un Américain des États-Unis, un Canadien promis au cardinalat, une Norvégienne, a donné un Conservateur des musées nationaux, cinq universitaires dont le major de la promotion, Jean-Berthold Mahn, tué à l'ennemi en Italie le 23 avril 1944, six archivistes et, proportion assez exceptionnelle, surtout en ces temps-là, huit bibliothécaires. A sa sortie de l'École des Chartes, Paul Poindron entre le 1<sup>er</sup> novembre 1935 à la Bibliothèque Nationale à laquelle il restera affecté jusqu'en 1945 en qualité de bibliothécaire, puis de conservateur, d'abord au département des Imprimés (Bibliographie de la France et Salle des catalogues ensuite, à partir de 1940, au département des Cartes et Plans. A la

création en 1945, de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, il y obtient sa mutation et y sera conservateur adjoint, puis conservateur en chef du Service technique. Le 16 février 1965, il succède comme inspecteur général des bibliothèques à M. Pierre Lelièvre ; il le remplacera aussi le 1<sup>er</sup> mars suivant en qualité d'adjoint au directeur des bibliothèques et de la lecture publique et remplira ces fonctions auprès d'Étienne Dennery jusqu'à la suppression de cette direction en 1975. Après le partage des bibliothèques qui dépendaient d'elle entre les secrétariats d'état (depuis ministères) des Universités et de la Culture il devient le 16 février 1976 l'adjoint de M. Jean-Claude Groshens, directeur du livre dans ce dernier ministère. Il devait prendre sa retraite le 21 septembre 1980.

Si l'évolution de sa carrière nous frappe par son unité, l'évocation des faits et des dates qui en jalonnent le cours ne permet pas de mesurer l'ampleur du travail qu'il a accompli dans tous les postes qu'il a occupés, ni d'évaluer la richesse et la profondeur de son action dans les nombreux domaines, où sa soif de connaissance, sa passion pour les aspects multiples de sa profession, ses conceptions originales, lui ont fait jouer, en France et à l'étranger, un rôle exceptionnel.

A la Bibliothèque Nationale, l'administrateur général, Julien Cain, avait, dès les premiers jours, apprécié la vivacité d'esprit, le sens de l'organisation, l'aptitude au travail, les solides bases professionnelles du jeune bibliothécaire qui venait de lui être affecté. Il fut amené très vite à lui confier des tâches importantes : création et direction du service d'achat de livres pour les bibliothèques publiques, qui fonctionna de 1937 à 1940 grâce aux crédits spéciaux attribués par le gouvernement pour favoriser dans les bibliothèques municipales l'ouverture de sections pour la jeunesse, ainsi que pour permettre le renouvellement et l'accroissement des fonds d'usuels, et d'autre part, pour encourager les premières expériences de lecture publique rurale. De même, il prendra une part décisive, au cours des années ayant précédé la guerre, à la création et au développement du bureau d'information sur les bibliothèques et la bibliothéconomie, première esquisse de la future Direction des bibliothèques.

Il sera aussi appelé à jouer un rôle très actif dans l'organisation de la section des bibliothèques à l'Exposition internationale de 1937 et, en 1939, dans la présentation de la section « géographie » du pavillon français de l'exposition internationale de

New York. Dans un domaine différent, mais qui le passionnera vite, il sera la cheville ouvrière de la commission du microfilm, dont il assurera le secrétariat dès sa création en décembre 1938. La même année, sur la proposition de l'administrateur général, il est avec Henri Vendel, alors directeur de la Bibliothèque municipale et du Musée de Châlons-sur-Marne, délégué comme représentant du ministère de l'Instruction publique à la réunion internationale des associations de bibliothécaires à Bruxelles, premier contact avec les organismes internationaux où il devait, par la suite, jouer un si grand rôle. Partageant d'ailleurs les idées de Julien Cain, il fut toujours préoccupé par la place du livre dans les relations culturelles internationales comme en témoigna, en 1937, sa collaboration très étroite à l'élaboration et à la diffusion d'un catalogue de 7 000 titres de *Livres français choisis à l'intention des bibliothèques étrangères et des bibliothèques françaises à l'étranger* qui permit, à l'initiative du ministère des Affaires étrangères, et sur d'importants crédits spéciaux du gouvernement, de compléter par des ouvrages de qualité les fonds français des bibliothèques de nombreux pays.

Après sa mutation au département des Cartes et Plans en 1940, il retrouvera avec plaisir son premier centre d'intérêt, la cartographie historique à laquelle il consacra plusieurs études et communications dont la solidité fait regretter que, faute de temps, il n'ait pu poursuivre dans cette voie. Mais conjointement avec ses occupations au sein du département, d'autres activités le sollicitaient au sein de la bibliothèque, réorganisation du service des catalogues en 1944 et surtout création en 1943 du service photographique qu'il dirigera, en lui donnant une extension considérable, jusqu'à son départ de la rue Richelieu en 1945.

Son affectation à la Direction des bibliothèques dès la création de celle-ci allait lui permettre de donner pleinement sa mesure. Le travail à accomplir était immense pour doter l'ensemble des bibliothèques rattachées à la Direction des structures cohérentes et des moyens d'action qui, jusqu'alors, leur avaient été parcimonieusement mesurés, surtout en matière de lecture publique. Paul Poindron allait participer avec enthousiasme à l'œuvre commune de cette équipe qui, groupée autour de Marcel Bouteron puis de Julien Cain revenu de déportation, donnera en quelques années aux bibliothèques françaises un nouveau visage. Il serait trop long d'énumérer dans le détail toutes les réalisations auxquelles il a contribué. On ne saurait, cependant, passer sous silence la part décisive qu'il a prise à l'organisation de la lecture publique et, en particulier, à la création des bibliothèques centrales de prêt pour lesquelles il rédigea, en collaboration avec Mlle Yvonne Labbé, un *Manuel de la lecture publique rurale en France*, qui dès sa parution en 1955, fut la « bible » de tous les bibliothécaires appelés à fonder et à diriger une BCP.

On ne saurait oublier, non plus, ces initiatives heureuses qui lui sont dues pour une très large part et qu'ont été, en 1952, la création du *Catalogue collectif des ouvrages étrangers* et celle de l'*Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours* ainsi

que celle en 1956 du *Bulletin des bibliothèques de France* auquel, de 1961 à 1975, il allait apporter une collaboration fidèle, mais intermittente, en raison des multiples occupations qui dévoraient son temps, et qui grâce à lui demeure un organe commun du Service des bibliothèques et de la Direction du livre.

En 1965, sa double nomination en qualité d'inspecteur général et d'adjoint au directeur des bibliothèques allait alourdir encore le poids de ses responsabilités. Celles-ci étaient trop nombreuses, trop absorbantes à la Direction même pour qu'il puisse couvrir un secteur d'inspection aussi vaste que ceux dévolus à ses trois collègues ; cependant il avait tenu à se charger d'une quinzaine de départements et il s'efforça toujours d'apporter aux BM, BU et BCP qui pouvaient avoir besoin de lui, toute l'aide en son pouvoir. Il tenait, d'ailleurs, beaucoup à ces contacts avec des cas concrets et il a souvent regretté de ne pouvoir consacrer aux bibliothèques de son ressort, sinon plus d'attention, tout au moins plus de son temps pour leur rendre visite.

Les fonctions d'adjoint au directeur l'associaient étroitement à l'administration des bibliothèques et à la mise en place des nouvelles structures : réorganisation et extension des bibliothèques universitaires associées à un vaste programme de construction, élaboration délicate, après 1968, de leur statut actuel, collaboration essentielle à la mise au point des recommandations du groupe de travail réuni en 1966 pour promouvoir une politique plus hardie et plus efficace en matière de lecture publique ; création de l'École nationale supérieure de bibliothécaires en 1963 ; mise en chantier de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou ; participation active aux multiples commissions, paritaires ou non, au sein de la Direction, ministérielles et interministérielles, où il assistait ou suppléait le directeur, réunions dont la préparation était, à elle seule, pour lui et ses collaborateurs, une longue et souvent harassante besogne.

En 1976, après sa nomination en qualité d'adjoint au directeur du Livre, il participera à la mise en place des services communs aux bibliothèques dépendant du ministère des Universités (Bibliothèque Nationale, Bibliothèques universitaires, grands établissements parisiens) et à celles rattachées au ministère de la Culture (Bibliothèques municipales, Bibliothèques centrales de prêt, Bibliothèque publique d'information), mais il s'occupera spécialement de ces dernières dont il s'attachera à assurer la continuité, à éviter aussi cette désorganisation que l'on pouvait craindre du fait de tous les changements survenus après la suppression en 1975 de la Direction des bibliothèques et, dans cette période difficile, l'importance de son action mérite d'être soulignée. Sa contribution aux activités de la Direction du livre est multiforme, elle se fera particulièrement sentir sur les points suivants : pour les BCP, préparation d'un texte important sur leur mission, mise à exécution des décisions concernant la priorité accordée à leur création et à leur équipement, organisation de réunions interrégionales leur permettant de confronter leurs expériences et de traiter en commun de leurs problèmes avec des représentants de la Direc-

tion, pour les BM, aide dans les domaines de la construction, de l'équipement en matériel et en livres, de la sauvegarde des fonds anciens, pour la BPI, définition d'une politique en matière de catalogage et d'informatisation. Enfin, il a joué un rôle considérable dans la préparation du projet de loi sur les bibliothèques publiques, qui devra être soumis au parlement ; il s'est appliqué, notamment, pour en tirer d'utiles références, à réunir une importante documentation sur la situation des bibliothèques dans de nombreux pays étrangers.

A ces activités et à ces responsabilités au sein des bibliothèques, qui auraient déjà suffi largement à meubler une carrière, Paul Poindron en ajoutera d'autres, dans des matières qui lui tenaient aussi à cœur tels que la littérature pour la jeunesse, la lecture chez les malades, les relations culturelles internationales, les associations professionnelles, la reprographie, la normalisation, et l'ensemble des techniques documentaires. Seules son extraordinaire capacité de travail, sa rapidité à saisir l'essentiel des problèmes, sa mémoire très sûre expliquent qu'il ait pu mener de front tant d'actions importantes là où beaucoup d'autres, moins bien armés, se seraient noyés dans la dispersion et l'inefficacité. En dehors de l'organisation et des techniques des bibliothèques, c'est à la documentation qu'il a consacré le plus de son temps et de ses réflexions, surtout depuis la création à laquelle il coopéra activement, de l'Institut National des techniques de la documentation au Conservatoire National des Arts et Métiers dont il fut dès le début un des enseignants, et dont il devint en 1958 directeur des études. Sa réputation d'expert en matière de documentation était solidement établie tant en France, où le Comité français de la documentation l'avait choisi comme secrétaire général, et où il était membre de la Commission pédagogique nationale des carrières de l'information, qu'à l'étranger où la Fédération internationale de documentation l'avait même élu vice-président en 1957.

Si, par son action persévérante, son enseignement, la part qu'il prenait dans la diffusion des techniques documentaires (il dirigeait, notamment, chez Gauthier-Villars, la collection *Documentation et Information* consacrée à des études sur les classifications, la recherche documentaire, etc.), il a fait beaucoup pour la documentation en général, il s'est particulièrement penché sur les problèmes de la normalisation pour laquelle il a milité au sein des grands organismes spécialisés, français et internationaux, tels que l'Association française de normalisation (AFNOR) dont il présidera la commission de documentation, l'International standard organisation (ISO), la Fédération internationale de documentation (FID), dont il a été vice-président, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), où il participait aux travaux du comité directeur du centre de documentation scientifique et technique et le Bureau national de l'information scientifique et technique (BNIST), où il était membre du Conseil d'administration, sans parler de l'UNESCO, qui lui confia plusieurs missions et où il fut délégué comme représentant français dans le cadre du programme UNISIST (United nations system in science and technology) (ouverture

en France du Centre international d'enregistrement des publications en série).

Dans l'éventail si largement déployé de ses préoccupations professionnelles, on ne saurait passer sous silence son action dans le domaine de la reprographie à laquelle il s'est intéressé très tôt, dès 1937, avec la part qu'il a prise à l'installation du premier laboratoire de microfilm de la Bibliothèque Nationale, avec aussi, au fil des années, sa participation aux activités des commissions spécialisées de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB), de la FID, ainsi qu'aux travaux du Comité français de reprographie. C'est à lui aussi qu'en 1964, la FID confia la direction de la rédaction de son *Manuel de reproduction et de sélection*.

Il faudrait évoquer encore son rôle à l'Association des bibliothécaires français, dont il fut l'archiviste, puis le secrétaire général de 1942 à 1945 et où, avec Henri Vendel, il contribua à créer la section de lecture publique ; il faudrait aussi détailler ses participations à des jurys professionnels ou littéraires, ses cours, ses conférences, ses rapports à des congrès tant en France qu'à l'étranger, pour dresser un tableau complet de ce que fut, dans son foisonnement, l'inlassable activité de Paul Poindron.

Cette activité dont on s'émerveille et qui, sans qu'il en parut, l'épuisa malgré son énergie et sa résistance, était dominée par une foi profonde dans le rôle primordial que devaient, à ses yeux, jouer bibliothèques et organismes de documentation dans la vie intellectuelle. Deux citations prises dans le discours qu'il a prononcé le 27 octobre 1979 lors de l'inauguration de l'exposition Henri Vendel à la Bibliothèque municipale de Châlons-sur-Marne, une des dernières manifestations auxquelles il ait participé, permettent de pénétrer ce qui, tout au long de sa carrière, a, pour une très large part, guidé son action : « Je fus rapidement convaincu que les bibliothécaires s'enfermeraient dans leur ghetto et leur conservatisme s'ils ne s'ouvraient pas au double mouvement de la lecture publique et de la documentation » et, plus loin, « C'est la mise en place de la lecture publique que Marcel Bouteron me confia en 1945 ; c'est à la lecture publique, comme adjoint au directeur du Livre, que je consacre mes dernières années avant la retraite. De 1945 à aujourd'hui, je n'ai cessé de travailler à son développement. »

Largement ouvert aux problèmes de la culture, les plus généraux comme les plus spécialisés, apte tout autant à l'analyse qu'à la synthèse, très précis dans l'expression de sa pensée, plus soucieux de concilier les tendances que d'exacerber les antagonismes, novateur dans bien des domaines et, en particulier, dans celui de la documentation scientifique, doué d'une autorité naturelle que tempérerait une simplicité sans affectation, il a joué un rôle de premier plan tant en France que dans les organismes internationaux où sa voix était toujours écoutée.

Au sein des administrations successives dont il fut, de longues années durant, un des rouages les plus importants, les plus actifs et les plus efficaces, il se montra toujours un collaborateur compétent, loyal et disponible, un collègue et un chef de service cordial et compréhensif, un « éveilleur d'idées » plein

de flamme, mais aussi réaliste, et sa disparition brutale a été pour tous durement ressentie. Dans ce discours de Châlons dont quelques extraits ont déjà été cités, on peut lire encore : « Ce qui comptait chez Henri Vendel, c'est qu'il croyait profondément, ardemment, intensément, à ce qu'il faisait ou aurait voulu faire... »

Il n'y a pas de plus bel éloge ; qui pourrait mieux le mériter que le grand serviteur du livre que fut Paul Poindron pendant 45 ans d'une vie de labeur intense tout entière consacrée au bien public ?

Maurice CAILLET

Paul Poindron n'a pas eu le temps, écartelé entre tant d'occupations professionnelles, d'écrire les ouvrages importants que son autorité scientifique et son expérience pouvaient faire espérer. Cependant, en plus de la direction de collections consacrées à la documentation, qu'il a assumée, il laisse une trentaine de textes, courts en général, mais denses. Certains sont restés manuscrits, d'autres ont paru, dispersés, soit dans des actes de réunions internationales, soit dans des publications professionnelles, telles que le *Bulletin des bibliothèques de France*, le *Courrier de la normalisation*, l'*Éducation Nationale*, les *Cahiers des bibliothèques de France*, *A Livre ouvert*, la *Documentation en France*, *Avenirs*. Complétée par quelques découvertes, cette bibliographie, si elle pouvait être publiée, rendrait de grands services à tous ceux qu'intéressent la géographie historique, la bibliothéconomie et les techniques documentaires.

---

Des hommages ont été adressés à la mémoire de M. Paul Poindron par M. Pierre Trincal, Chef du Service des Bibliothèques et M. Jean Bleton, Inspecteur général des Bibliothèques, lors de la réunion du Comité national de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques le 31 janvier, par M. Maurice Caillet en introduction à la journée d'étude annuelle de l'Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires le 1<sup>er</sup> février et plus particulièrement par M. Jean-Claude Groshens, Directeur du Livre, au cours de l'office religieux célébré en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris le 5 février 1980 ; il rappela la carrière de ce grand administrateur consacrée pendant quarante-cinq ans au service public dans les domaines conjoints des bibliothèques et de la documentation.